

**Mémoire présenté au BAPE
lors des audiences publiques du 17 juin 2009
concernant le projet d'implantation
d'une centrale hydroélectrique
sur la rivière Sheldrake**

Présenté par M. Rénauld Lapierre

Juin 2009

Rivière Sheldrake
Projet hydroélectrique de la Courbe du Saut
Mémoire de M. Rénauld Lapierre

Monsieur le Président,

Je m'intéresse à ce projet depuis 2000 ! Alors maire de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre / Sheldrake avec mon conseil, nous avons pu faire inscrire le projet Courbe du Saut au programme de développement d'Hydro Québec / MRN.

Déjà AXOR c'était intéressé au projet. Nous avons pu immédiatement reconnaître leur compétence, leur volonté de bien faire et d'être à l'écoute.

En 2002, AXOR gagne cet appel d'offre et nous étions tout excité au lancement du projet. Immédiatement, le gouvernement Landry annulait la réalisation de projet pour des raisons purement électoralistes et dénuées de sens pour notre communauté.

Vous comprendrez donc que ce projet me concerne au plus haut point.

Après avoir écouté la présentation du promoteur, mes seules craintes envers le projet sont que celui-ci ne se réalise pas car je ne vois aucun inconvénient à ce projet, je vois une bonification environnementale, je vois des retombées importantes pour la communauté Innu, la MRC et la municipalité de Rivière-au-Tonnerre. Je vois aussi la possibilité de développer une activité touristique de promenade, de découverte, et même une activité de pêche aux saumons dans le futur.

Uniquement des avantages pour mon «chez moi», ma région !

Je constate aussi que nos fonctionnaires de l'environnement et particulièrement ceux de Sept-Îles, notre région, qui devraient aider à la réalisation d'un tel projet veulent, au contraire, rendre plus difficiles les études, les péches, les conclusions. Leurs demandes semblent abusives et hors de proportion. Il y a-t'il, à nouveau une directive gouvernementale de faire capoter ce projet !

Le projet est parfaitement accepté par notre population. Nous avons été informés, impliqués dans le projet.

Je n'ai pas de commentaires pour améliorer le projet, le promoteur a fait ses devoirs !

Ma suggestion, Monsieur le Président, est que vous recommandiez ce projet au plus vite au ministre de l'environnement, que vous recommandiez à HQ de donner ce tarif de 8,5 ¢ du kW/h, pour l'énergie la plus propre que Rivière-Au-Tonnerre sera fière de produire, que vous recommandiez à HQ de donner la cent supplémentaire (9,5 ¢ du kW/h) afin que nous nous lancions dans le projet de faire remonter le saumon qui permette de développer une activité durable de pêche et de tourisme.

Alors, Monsieur le Président, je vous demande en mon nom et au nom de toute notre communauté quand allez-vous recommander ce projet ?

Allez-vous attendre le 9 septembre au devant l'évidence, allez devancer vos échéances pour que nous soyons assurément en construction en janvier 2010.

Merci Monsieur le Président.

M. Régnald Lapierre
Résident de Rivière-au-Tonnerre

A handwritten signature in black ink, reading "Régnald Lapierre". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R'.